

# L'autorité de Jésus et la question des "nouvelles révélations"

L'Ancien Testament ne constitue pas l'autorité pour la foi des chrétiens. L'ancienne alliance, règle de vie des Israélites et non de tous les peuples, n'a jamais eu pour vocation d'être permanente. Selon le Nouveau Testament, la loi a été remplacée par la nouvelle alliance de Jésus et n'est plus en vigueur pour personne.

À présent, posons une autre question concernant l'autorité divine : que faut-il penser de ceux qui se disent détenteurs de révélations venant de Dieu depuis la rédaction du Nouveau Testament ? Certains disent, effectivement, être l'objet de révélations directes, tout comme celles reçues par les apôtres ou les prophètes du Nouveau Testament. D'autres prétendent que Dieu leur parle, leur disant de faire ceci ou cela. D'autres encore, parlant moins directement de nouvelle révélation, disent tout de même "penser" ou "avoir l'impression" que Dieu ne tient pas à ce que nous obéissions à tel ou tel enseignement du Nouveau Testament. Mais, celui qui contredit le Nouveau Testament ne se soumet pas à l'autorité de Dieu ; il s'établit plutôt en juge de la Parole de Dieu.

Pour déterminer la crédibilité de ces nouvelles révélations, il n'y a pas besoin de les examiner une à une. Toutes comportent les mêmes problèmes : si un nouvel enseignement n'ajoute rien à la doctrine du Nouveau Testament, il s'avère inutile ; s'il contredit le Nouveau Testament, il est forcément fallacieux. Si par ces révélations nous obligeons Dieu à se contredire, que devient sa nature immuable ? Y a-t-il chez lui de la considération de personnes, malgré ce que dit Actes 10.34-35 ? S'il nous donne des instructions contradictoires sur la manière de vivre, ne devient-il pas l'auteur de la confusion,

contrairement à ce qui est dit en 1 Corinthiens 14.33 ? Si les nouvelles révélations sont valables, pouvons-nous même faire confiance au Nouveau Testament, pouvons-nous croire que les Écritures contiennent la volonté révélée de Jésus le Seigneur, et l'enseignement que tous doivent suivre afin de vivre à jamais avec lui ?

Le message de Jésus, celui qui détient toute autorité, a été révélé à travers ses messagers spécialement désignés, et inscrit pour tous les temps. Si l'autorité de Jésus était complète et permanente à l'époque du Nouveau Testament, tout ajout devient inutile.

## UN MESSAGE CONFIRMÉ

Le Nouveau Testament se dit la Parole de Dieu. Paul déclare :

Toute Écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour convaincre, pour redresser, pour éduquer dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit adapté et préparé à toute œuvre bonne (2 Tm 3.16-17<sup>1</sup>).

Ce même apôtre, dans d'autres passages, dit que lui aussi a reçu une révélation de Dieu, et qu'il a enseigné et écrit par l'inspiration et

---

<sup>1</sup> Certains refusent l'utilisation de ce passage pour soutenir l'inspiration du Nouveau Testament. Paul ne pouvait pas avoir parlé ici du Nouveau Testament, puisque celui-ci n'était pas encore écrit pendant la jeunesse de Timothée, et qu'il n'était pas encore complété au moment où Paul rédigea 2 Timothée. Cela dit, ce que Paul dit s'applique bien à tout écrit divin. Le Nouveau Testament dit exactement cela, en montrant le processus par lequel l'enseignement de Jésus — Dieu dans la chair — fut transmis par ses messagers spécialement choisis. Ces messagers passèrent ensuite le message à d'autres sous forme orale et écrite. Lorsque nous lisons ces écrits aujourd'hui, nous lisons un enseignement qui a son origine en Dieu. Pour cette raison, l'Écriture nous rend aptes à toute bonne œuvre.

l'autorité de Dieu :

L'Évangile qui a été annoncé par moi n'est pas de l'homme car moi-même je ne l'ai ni reçu ni appris d'un homme, mais par une révélation de Jésus-Christ (Ga 1.11-12).

Il explique que cette révélation a été faite "par l'Esprit" (1 Co 2.10). Quelques versets plus tard, il développe sa pensée, aussi bien sur ce processus que sur notre réponse aux instructions de Dieu :

Or nous, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin de savoir ce que Dieu nous a donné par grâce. Et nous en parlons, non avec des discours qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec ceux qu'enseigne l'Esprit, en expliquant les réalités spirituelles à des hommes spirituels (1 Co 2.12-13).

Paul exprime sa gratitude envers les chrétiens à Thessalonique pour avoir accepté son enseignement "non comme la parole des hommes, mais comme ce qu'elle est vraiment : la parole de Dieu" (1 Th 2.13). Se référant à ces révélations, il déclare aux Éphésiens que ceux qui la lisent dans sa forme écrite peuvent "comprendre l'intelligence [qu'il a] du mystère du Christ" (Ep 3.4), mystère révélé également à "ses saints apôtres et prophètes" (Ep 3.5).

Les auteurs du Nouveau Testament croyaient donc que leurs enseignements avaient leur origine en Dieu. Cela dit, n'importe qui peut dire ce genre de chose. Beaucoup de personnes, en effet, ont fait des revendications semblables, qui se sont avérées fausses. Pourquoi donc accepter comme authentiques les revendications du Nouveau Testament ? Les auteurs du Nouveau Testament n'ont pas essayé d'esquiver cette très bonne question. Voici leur réponse :

C'est pourquoi nous devons prêter une plus vive attention à ce que nous avons entendu, de peur d'aller à la dérive. Car si la parole prononcée par des anges a eu son effet, et si toute transgression et toute désobéissance ont reçu une juste rétribution, comment échapperons-nous, si nous négligeons un si grand salut ? Ce salut, annoncé à l'origine par le Seigneur, nous a été confirmé par ceux qui l'ont entendu, Dieu appuyant leur témoignage par des signes, des prodiges, des miracles variés et par des communications du Saint-Esprit selon sa volonté (Hé 2.1-4).

Ainsi, l'épistolier aux Hébreux se joint à Paul en 1 Corinthiens 2.9-13, pour dire que son mes-

sage venait de Dieu et qu'il était affirmé par l'Esprit Saint, qui l'avait "appuyé du témoignage de Dieu" (TOB) "par des signes, des prodiges, des miracles variés" (v. 4<sup>2</sup>). En d'autres termes, leur enseignement était certifié par des événements miraculeux qui ne pouvaient se faire que par la main de Dieu. Ceux à qui l'opération de ces œuvres était permise étaient ainsi confirmés dans leur statut de véritables messagers de Dieu<sup>3</sup>. Si un enseignant est digne de confiance, son enseignement l'est également, que ce soit sous forme orale ou forme écrite. Nous pouvons donc accepter le Nouveau Testament comme l'autorité de Dieu.

Le fait que Dieu ait décidé de consigner sa Parole par écrit est un sujet de louange et de reconnaissance pour le chrétien. La forme écrite ajoute, en effet, à la crédibilité de cette Parole. Quand nous voulons concrétiser un accord et le rendre légal, nous le mettons par écrit. Cette forme nous permet également d'étudier et de réétudier cette Parole, de la consulter pour y trouver des clarifications. Sa qualité interchangeable nous donne le moyen de résoudre des désaccords sur la volonté de Dieu, d'édifier et de consolider notre foi.

## UN MESSAGE INCHANGEABLE ET IRRÉVOCABLE

Les chrétiens qui ont mis le Nouveau Testa-

---

<sup>2</sup> Josh McDowell et Bill Wilson proposent cette définition d'un "miracle" : "une œuvre d'une puissance rare ou inhabituelle (...) qui annonce un fait signifiant" – Josh McDowell et Bill Wilson, *He Walked Among Us : Evidence for the Historical Jesus* (San Bernardino, Calif. : Here's Life Publishers, 1988), 263-264.

<sup>3</sup> Si l'évidence historique suggère qu'un événement était en fait d'origine surnaturelle, il faudrait l'accepter comme tel. "Si les miracles peuvent être perçus par les sens, on peut en faire des éléments de témoignage. Si ce témoignage est suffisamment établi, alors sa forme écrite porte le même poids qu'un témoignage oculaire. La procédure légale dans des milliers de tribunaux à travers le monde, et l'historiographie aussi, sont conduites sur la base d'un témoignage fiable, oral ou écrit. Pour ses besoins de preuves, les tribunaux traitent le témoignage d'un homme ayant vu un crime comme si c'était la cour elle-même qui l'avait vu (si toutefois l'intégrité du témoin n'est pas mise en question). De plus, (...) une fois un événement inscrit de manière fiable, le temps qui passe n'affecte pas cette fiabilité. Si la résurrection de Lazare a, en effet, été vue par Jean et méticuleusement inscrite pendant qu'il avait toujours sa santé et sa mémoire, d'un point de vue légal, c'est comme si nous étions présents et que nous l'avions vue nous-mêmes" – Bernard L. Ramm, *Protestant Christian Evidences : A Textbook of the Evidences of the Truthfulness of the Christian Faith for Conservative Protestants* (Chicago : Moody Press, 1953), 140-141.

ment dans sa forme écrite étaient convaincus qu'il s'agissait de la dernière révélation de Dieu faite à l'humanité. Ils disaient qu'il fallait étudier leurs écrits et les suivre comme fondement de la foi et de la pratique de l'Église, du premier siècle jusqu'au retour du Seigneur.

En 2 Pierre 1.3-4, l'apôtre associe cette immuabilité de la Parole au fait que Dieu a toujours fourni tout ce dont les gens ont besoin pour lui plaire :

Sa divine puissance nous a donné tout ce qui contribue à la vie et à la piété, en nous faisant connaître celui qui nous a appelés par sa propre gloire et par sa vertu (v. 3).

Connaissant ces choses, nous devenons "participants de la nature divine" (v. 4). Donc, "tout" ce dont avaient besoin les chrétiens était déjà en place lorsque Pierre a rédigé son épître au premier siècle.

Jude, écrivant au sujet du "salut commun" de ses lecteurs, mis en place par l'œuvre et l'enseignement de Jésus (cf. v. 17), leur dit de "combattre pour la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes" (v. 3<sup>4</sup>).

Croyant donc qu'ils détenaient tout l'enseignement nécessaire venant de Dieu pour diriger la vie des chrétiens, les auteurs du Nouveau Testament ont insisté sur la nécessité de rester fidèle à cet enseignement. Paul avertit :

Si quelqu'un enseigne autrement et ne marche pas selon les saines paroles de notre Seigneur Jésus-Christ, et selon la doctrine conforme à la piété, il est enflé d'orgueil, il ne sait rien ; il a la maladie des discussions et des disputes de mots. De là naissent l'envie, la discorde, les calomnies, les mauvais soupçons (1 Tm 6.3-4).

Dans sa dernière lettre d'exhortation à Timothée, Paul l'encourage :

Je t'adjure, devant Dieu et devant le Christ-Jésus qui doit juger les vivants et les morts, et au nom de son avènement et de son royaume, prêche la parole, insiste en toute occasion, favorable ou non, convaincs, reprends, exhorte,

---

<sup>4</sup> Le mot "transmise" ici vient du grec *paradidomi*, qui signifie "livrer, délivrer, confier à". Le même terme, traduit parfois par "instructions" ou "tradition", est utilisé dans plusieurs passages du Nouveau Testament se référant à la transmission des enseignements du Christ ou le concernant (cf. Lc 1.2 ; 1 Co 11.2, 23 ; 15.3 ; 2 Th 2.15 ; 3.6).

avec toute patience et en instruisant. Car il viendra un temps où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine ; mais au gré de leurs propres désirs, avec la démangeaison d'écouter, ils se donneront maîtres sur maîtres ; ils détourneront leurs oreilles de la vérité et se tourneront vers les fables (2 Tm 4.1-4).

Dans le contexte de la finalité de la Parole révélée de Dieu, Paul s'alarme devant la décision des Galates de se tourner vers un autre enseignement :

Je m'étonne que vous vous détourniez si vite de celui qui vous a appelés par la grâce [de Christ], pour passer à un autre évangile. Non pas qu'il y en ait un autre, mais il y a des gens qui vous troublent et veulent pervertir l'Évangile du Christ. Mais si nous-mêmes, ou si un ange du ciel vous annonçait un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème ! (Ga 1.6-8).

### UN DERNIER MESSAGE

Toute personne qui prétend avoir reçu une nouvelle révélation de Dieu doit accepter que sa révélation soit examinée à la lumière de ce que nous venons de voir : (1) que le Nouveau Testament se dit venir de Dieu, comme déclaration finale, dernière révélation divine ; (2) que cette revendication a été appuyée par des œuvres surnaturelles ; (3) que le texte se dit déjà complet au premier siècle, suffisant pour la foi et la pratique de tout chrétien ; (4) qu'il exige obéissance de la part de ceux qui veulent suivre le Christ.

Avant de pouvoir évaluer une "nouvelle révélation", nous devons comprendre une des caractéristiques fondamentales de la vérité : deux déclarations qui se contredisent ne peuvent pas être toutes deux vraies en même temps, et elles peuvent même être toutes deux fausses. Considérons ces deux énoncés mathématiques :  $2 + 2 = 3$  ;  $2 + 2 = 5$ . Puisque "3" et "5" sont des réponses différentes, les deux ne peuvent pas être vraies. Dans ce cas, les deux sont effectivement fausses, puisque deux et deux font quatre, ce qui est peut-être le fait le plus connu de la mathématique.

Prenons un autre exemple. Supposons que quelqu'un dise : "Il pleut". Or, soit il pleut, soit il ne pleut pas. Nous pouvons le savoir par une simple observation du ciel. La pluie ne peut pas tomber et ne pas tomber en même temps,

dans un même endroit. Même un enfant peut comprendre cela<sup>5</sup>.

Ce principe de base concernant la vérité nous aide à comprendre pourquoi les “révélations” modernes qui contredisent le Nouveau Testament ne peuvent être vraies. Jésus est la vérité (Jn 14.6), il a enseigné la vérité (Jn 8.32), il nous sanctifie par la vérité (Jn 17.17). Son enseignement étant contenu dans le Nouveau Testament, ce dernier enseigne également la vérité (cf. Ga 4.16 ; Ep 1.13 ; 4.15 ; 5.9 ; Col 1.5-6). Nous savons que Dieu ne désire pas que nous soyons dans la confusion (1 Co 14.33) mais plutôt que nous apprenions la vérité et que nous soyons sauvés (2 Th 2.10 ; 1 Tm 2.4). Si quelqu’un fait une déclaration qui contredit le Nouveau Testament — même s’il se dit l’objet d’une révélation venant de Dieu — nous pouvons savoir qu’il ne dit pas la vérité, puisqu’il contredit l’autorité “transmise aux saints une fois pour toutes” (Jd 3).

Ainsi, pour évaluer une “nouvelle révélation” nous devons d’abord savoir si elle concorde avec l’enseignement du Nouveau Testament. Si la réponse est non, nous devrions demander au promulgateur de cet enseignement de nous expliquer pour quelles raisons la nature et la promesse de Dieu (pourtant immuables) auraient changé. Si la réponse est oui, nous devrions demander s’il s’agit effectivement d’une nouvelle révélation. Ce qui n’est pas différent n’est pas nécessaire. La Bible nous suffit entièrement.

### CONCLUSION

Pour savoir ce que Dieu exige de nous — dans notre culte ou dans tout autre aspect de notre vie — nous dépendons de ce qu’il nous révèle (cf. Dt 29.29). En Seigneur et Christ, Jésus

---

<sup>5</sup> Combien de personnes à l’heure actuelle n’ont pas réfléchi sur ce point ! Dans une discussion dont le but est de trouver la vérité, tous les participants doivent se mettre d’accord sur les principes de base impliqués. Par exemple, en parlant de pluie, les deux partis doivent accepter la définition de “pluie”.

Il est également important de se rendre compte que “vérité” et “réalité” sont synonymes, et que la réalité (et donc la vérité) peut parfois changer. La pluie tombe parfois, et parfois non. Ces différentes réalités ne se produisent pas en même temps et au même endroit. Nous devons reconnaître, pourtant, que toutes les réalités ne peuvent pas varier, comme la pluie. Deux et deux font quatre, toujours, quoi qu’on puisse penser. L’enseignement de Jésus dans le Nouveau Testament ressemble plus à cette formule invariable de mathématique qu’à la pluie. Jésus a dit que nous pouvons connaître la vérité (Jn 8.32).

a reçu toute autorité pour déterminer ce que l’Église doit faire et enseigner. Son enseignement définitif, transmis par des messagers spécialement choisis par lui, a été affermi par son Esprit envoyé sur eux. Leur enseignement a été mis par écrit et rassemblé dans ce que l’on appelle le Nouveau Testament. Les Écritures contiennent le dernier mot de Dieu au sujet du péché et du salut, et nous devons avoir assez de confiance en lui pour suivre l’enseignement que nous y découvrons.

Nul besoin d’un autre enseignant ou d’un nouvel enseignement dans notre recherche de la vérité de sa Parole. Le Christ, supérieur à Moïse, a traité avec nous une nouvelle alliance qui remplace la loi. Son enseignement, révélé dans sa plénitude déjà à l’époque du Nouveau Testament, n’a pas besoin d’être complété par d’autres doctrines. Notre vie et notre salut ne se trouvent que dans les paroles que Jésus a prononcées.

Ces faits sont essentiels pour établir une autorité commune pour les questions de foi et de pratique chrétiennes. C’est parce qu’ils n’ont pas été examinés assez souvent que les enseignants chrétiens essaient aujourd’hui de faire passer une foi qu’ils ne comprennent pas, à des gens qui ne sont pas équipés pour la recevoir.

Nous devons marcher par la foi, mais par une foi établie sur le bon fondement, c’est-à-dire, selon Paul, “sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre de l’angle” (Ep 2.20 ; cf. vs. 21-22). Dans notre détermination de marcher par la foi, et surtout d’adorer Dieu selon cette foi, soyons sûrs de ne pas négliger cette solide et importante fondation.

---

### *La question de la musique instrumentale*

“Le Nouveau Testament n’autorise pas [l’emploi d’instruments de musique dans le culte], ni par commandement, ni par exemple, ni implicitement. Il garde un silence total sur ce sujet. Pour ceux qui utilisent les instruments et défendent cette pratique, le silence des Écritures ne laisse qu’une alternative : expliquer pourquoi l’autorité du Nouveau Testament n’est pas nécessaire pour ce qu’ils font dans le culte.”

“L’autorité du Nouveau Testament pour la musique du culte”

Jack P. Lewis  
*The Instrumental Music Issue*